

Troy Davis, 6, rue d'Arras, 67000 Strasbourg, tel 61.04.67
à partir du 11 juin: +49-4103-918455, fax 918456

Guy Marchal
Chef, Rubrique Opinions
Dernières Nouvelles d'Alsace
2 pages par fax 21.58.93

8 juin 1998

Cher Monsieur Marchal,

Comme convenu, voici mon projet de Tribune Libre au sujet de la mondialisation économique et d'une proposition de solution démocratique, le tout relié au 50^e anniversaire des Citoyens du Monde et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

1998-2000: une occasion historique pour bâtir la Démocratie Mondiale

Il y a 50 ans le 25 mai 1948, mon père, Garry Davis, se déclara Citoyen du Monde. Ancien pilote de B-17 qui avait bombardé Brandenburg et Peenemünde, jeune et révolté, il se demandait comment empêcher les états-nations nantis de souverainetés absolues (concept du 18^e siècle mais qui était pour l'époque un net progrès sur le féodalisme) et responsables de deux guerres mondiales, de lancer la troisième. Il proposa de remplacer la jungle internationale par un état de droit mondial démocratique.

Pour renforcer son message, il renonça à sa citoyenneté des Etats-Unis et rendit son passeport. Ses actions firent les titres de la presse du monde entier et lançèrent un énorme mouvement populaire. Einstein, Camus, Breton, Schweitzer le soutinrent et près d'un million de personnes écrivirent au Registre International des Citoyens du Monde. Malheureusement la guerre de Corée tua ce bel enthousiasme; mais l'idée devait faire son chemin que seules des règles mondiales peuvent résoudre des problèmes mondiaux ou éthiques: droits de l'homme, catastrophes humanitaires (voir p. e. le débat sur le devoir d'ingérence) etc.

Si la troisième guerre mondiale n'a pas eu lieu, la guerre économique a remplacé la guerre froide. Le triplement du nombre d'états depuis 1945 a affaibli la validité historique de la souveraineté absolue. La menace nucléaire toujours présente côtoie les atteintes aux droits de l'homme, l'exploitation des faibles et les disparités entre riches et pauvres passées du simple au double en 30 ans. Quelle stabilité espérer quand les dix plus grosses fortunes de la planète "se partagent une fois et demi le revenu national annuel de la totalité des pays les moins avancés" (Le Monde 26 mai 1998)?

Utopie hier = nécessité aujourd'hui? L'idée d'un état de droit mondial-alors d'avant-garde- avance. Qu'est-ce qui a accéléré notre prise de conscience? D'avoir vu la planète de l'espace dans son entièreté et sa fragilité? D'avoir compris par la génétique et l'écologie l'unité et l'interdépendance de la vie sur cette belle boule bleue? De sentir dans nos pays nantis l'approche de la précarité?

Même lorsqu'on reconnaît que des problèmes essentiels - environnement, désarmement- doivent être traités au niveau

mondial (les traités multilatéraux à ce sujet se rapprochant le plus d'un droit mondial) comment faire respecter les accords signés? Un état de droit mondial arbitrant les différents n'est-il pas nécessaire pour rassurer les pays qui se croient autrement obligés d'avoir recours aux essais nucléaires?

Ma génération -entre internet et "giga-fusions" financières ou industrielles- ne dispose que de moyens civiques anachroniques: des institutions politiques inventées quand le cheval était le moyen de communication le plus rapide. Si le contrepoids d'une mondialisation politique (aussi dans l'intérêt bien compris des entreprises, l'instabilité n'étant pas bonne pour les affaires) se fait trop attendre, les poussées nationalistes ou d'extrême-droite s'accroîtront.

Ces deux prochaines années nous offrent une occasion unique de jeter les bases d'un nouvel état de droit que j'appellerai la Démocratie Mondiale. Un nouveau millénaire peut être un puissant aiguillon psychologique à des changements radicaux et positifs. Déjà la société civile, les états et l'ONU coopèrent plus étroitement et reconnaissent la nécessité de changements structurels fondamentaux dans la gouvernance mondiale (voir la Cour Criminelle Internationale); Kofi Annan en profite pour proposer une Assemblée des Peuples en 2000.

L'Union Européenne, que s'apprête à rejoindre la moitié de "l'autre Europe", est un laboratoire d'expérimentation de la supranationalité: parlement supranational élu au suffrage universel et direct, cour des droits de l'homme, monnaie commune etc. Comme ne cesse de le répéter le Chancelier Kohl à ses compatriotes pour leur faire passer l'amertume de la perte du D-Mark, elle a assuré la paix de l'Europe occidentale pour la plus longue période de son histoire.

Et si, en créant une fédération démocratique mondiale ouverte à tous, des états décidaient de troquer des souverainetés illusives contre les réels bénéfices d'une démocratie commune? Voilà un but capable de motiver la jeunesse et des électeurs déçus. Bâtir une vraie Démocratie Mondiale pourrait rallier les générations et les cultures. Ne serait-ce pas une réponse logique à une mondialisation économique aliénante et au déficit démocratique dont on parle tant?

Le 50ème anniversaire des Citoyens du Monde et celui de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme offrent de riches occasions de promouvoir une gestion démocratique mondiale. Les enseignements de 1948 peuvent nous aider à éviter des erreurs de jeunesse et à relancer un grand débat. On nous dira que ce but est trop lointain et idéaliste. Mais qui aurait prédit en 1988 la fin du communisme, de l'apartheid et de Suharto?

Troy Davis (né à Strasbourg le 19.11.1962), Vice-Président et Directeur Exécutif de la Fondation des Citoyens du Monde, diplômé de physique de Harvard, ancien consultant financier à Wall Street, ancien Directeur Exécutif de l'INEM (premier réseau associatif mondial des entreprises agissant en faveur de l'environnement).

internet: www.worldcitizen.org, email: troydavis@post.harvard.edu